N° 130 — 20e Année

CINQ CENTIMES LE NUMÉRO

Samedi 9 Mai 1908

REDACTION :
ROUBAIX, rue de la Concorde, 7, près la place du Trichon. — (Téléphone 051)
TOURCOING, rue Verte 53 (Téléphone 1570)

Siège administratif :
Rue de Béthune, 27, à Lille
(Téléphone 97)

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs

# L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES. . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES. . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS. . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . 1 fr. » —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal : à Paris, dans nos bureaux 80, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE
A ROUBAIX : N° 051 | A TOURCOING : N° 1570
A LILLE : N° 97

## LE SCRUTIN de Ballottage

Au nombre des 218 députés qui ont signé l'appel dont nous avons parlé hier, nous avons omis de citer un républicain à qui nous tenons de très près : notre ami Hector Depasse.

Ancien collaborateur et ami de Gambetta, rédacteur depuis un quart de siècle au *Progrès du Nord*, Hector Depasse est un de nos journalistes les plus éminents et les plus respectés de ses confrères, un de ceux qui, comme Ranc, et je puis bien ajouter comme moi-même, quoique avec des titres moins anciens et à un rang plus modeste, placent au-dessus de toute autre situation qu'ils auraient peut-être pu obtenir, la profession de journaliste, et n'ont jamais d'autre but, d'autre mobile, que l'intérêt de leur Parti et l'intérêt de la République.

Aux jours difficiles, aux heures où l'on hésite sur la route à suivre, sur le devoir à accomplir, où l'on éprouve une sorte de crise de conscience politique, je me suis toujours tourné vers ces vétérans de nos luttes démocratiques vers ces amis fidèles de Gambetta : et ma conscience se trouvait apaisée quand je constatais ma communauté d'idées et d'action avec Ranc et Hector Depasse.

***

L'*Echo du Nord* remplit ses colonnes d'anciennes et récentes attaques des radicaux contre les socialistes. Il me fait l'honneur de longuement me reprodiuire.

Je n'ai rien à rétracter de ce que j'ai précédemment écrit. Et j'ajoute même que si le manifeste aux conscrits que l'*Echo* attribue à la section lilloise du Parti socialiste est authentique, je n'ai pas assez d'indignation pour le réprouver.

Mais qu'est-ce que cela prouve ? Est-ce que les progressistes se considèrent comme solidaires de tout ce que disent et écrivent leurs amis et alliés cléricaux, rationalistes et monarchistes — car ces derniers, comme les 3,500 nationalistes de 1904, figurent évidemment — la *Croix* elle-même l'a reconnu naguère — dans les troupes de l'alliance réactionnaire.

Est-ce que les cléricaux ont jamais hésité, et hésitent encore, à s'allier très ouvertement avec ces collectivistes, dont ils ne dénoncent l'alliance comme abominable que lorsqu'elle est faite avec des radicaux ?

***

Certes, nous ne dissimulons pas la perplexité dans laquelle nous nous sommes trouvé tout d'abord. Et nous comprenons, pour les avoir un moment éprouvés, les scrupules de nos amis du Comité Lillois du *Progrès du Nord*.

M. Desmons, dans le *Réveil du Nord*, avec une exagération de polémique, regrettable en ce moment, prononce le gros mot de désertion, et M. Edouard Delesalle parle d'une « manifestation de mécontentement émanant, en somme, du petit noyau qui avait fait un instant le rêve bien intentionné dénommé « les trois douze ».

Jamais, au Comité Lillois du *Progrès du Nord*, personne n'a préconisé les « trois douze ». Et non seulement cette combinaison, émanée de l'*Echo du Nord*, a été unanimement repoussée, non seulement les propositions de M. le maire de Lille n'ont pas davantage été acceptées, mais encore notre ami de Lauwereyns, dans la réunion de mercredi soir, a hautement déclaré, aux applaudissements de toute la salle, que n'y eût-il qu'un seul clérical sur la liste, il ne consentirait pas à y figurer.

Que le *Réveil du Nord* rengaine donc ses habituelles excommunications. Et en ce qui me concerne personnellement, il me semble que mon distingué confrère M. Desmons s'est bien hâté de m'accabler de ses foudres : n'aurait-il pu attendre vingt-quatre heures ?

L'attitude du Comité Lillois du *Progrès du Nord*, qui relire purement et simplement ses candidats, ne saurait être qualifiée de désertion. Elle a été, maintes fois, celle des socialistes. Et la Fédération socialiste de la Seine, hier encore, n'en a pas adopté d'autre, malgré que la Fédération radicale ait pris les devants en décidant le désistement de ses candidats en faveur des candidats socialistes plus favorisés.

Quand on voit — c'est du moins une dépêche d'hier dans le *Matin* — que les socialistes de Toulouse, comme ils l'ont déjà fait il y a quatre ans, se préparent, cette fois sous l'hypocrite prétexte de représentation proportionnelle, à s'allier aux cléricaux pour essayer de barrer la route de l'Hôtel de Ville au Parti radical-socialiste, on a le droit de demander au *Réveil* d'apprécier avec moins de malveillance et plus d'équité la conduite du Comité Lillois du *Progrès du Nord*.

***

La Ligue radicale et radicale-socialiste a cru devoir, au contraire, accepter les propositions du Parti socialiste.

Nous avons indiqué hier les raisons qui l'avaient déterminée à prendre cette attitude.

Et si nous l'avons considérée comme justifiée, c'est que nous ne pouvions oublier ni les décisions de notre Congrès de Nancy, ni les manifestes récents de notre Comité exécutif ; c'est que nous devions tenir compte du pressant appel qui nous était adressé par 218 députés républicains, parmi lesquels les chefs les plus autorisés de notre Parti et nos amis députés du Nord eux-mêmes.

C'est aussi qu'il nous a paru impossible de résister au mouvement qui n'a cessé de s'accentuer au cours de cette semaine, et qui entraîne radicaux et socialistes à faire momentanément des alliances, ententes ou coalitions, pour empêcher nos Hôtels de Ville de tomber aux mains de la réaction.

J'ai dit hier mon opinion sur l'application du principe de discipline républicaine. Je préfère, aux listes composites, le retrait de la liste entière, radicale ou socialiste, manifestement infériorisée.

Mais je dois bien me rallier aux décisions de mes amis. On est solidaire du Parti auquel on appartient. Quand je vois les radicaux s'allier aux socialistes à Lille — en partie seulement, il est vrai — mais avec ensemble à Roubaix, à Loos, à Armentières, à Valenciennes, à Dunkerque, à Coudekerque-Branche, j'estime que le devoir d'un journaliste, comme celui de tout républicain, c'est de suivre ses amis, c'est de marcher avec son Parti.

***

Et puis la conduite des cléricaux, non seulement dans le passé, mais dans les présentes élections même, aurait fait disparaître, s'il eût été besoin, nos dernières hésitations.

Qu'on lise l'article de notre confrère l'*Impartial de Valenciennes*, que nous reproduisons plus loin.

On y verra que M. Thellier de Poncheville s'est mis en relations avec M. Ed. Delesalle et avec MM. Durre et Melin, députés unifiés, qu'il a poursuivi avec eux des négociations en vue de la confection d'une liste dite de représentation proportionnelle, composée de 11 réactionnaires et 6 socialistes. On aurait ajouté, malgré leur refus, dix noms de radicaux choisis « au gré du caprice réactionnaire. »

Avertis par des socialistes, les radicaux décidèrent de parer ce coup de jésuites, et, revenant sur leur décision de se représenter tous au scrutin de ballottage, ils accordèrent cinq sièges aux socialistes.

Mêmes manœuvres cléricales à Tourcoing et à Cambrai. On y tente, comme à Valenciennes, l'alliance des cléricaux et des collectivistes contre les radicaux.

Et nos amis n'auraient pas le droit de faire ouvertement, franchement, loyalement, ce que les réactionnaires font hypocritement et jésuitiquement !

Et parce que nous sommes les adversaires résolus des collectivistes, que nous les combattons énergiquement et continuerons à les combattre dans l'avenir, il nous faudrait laisser libre cours aux manœuvres perfides de la réaction, favoriser ses entreprises et assumer le succès de ses ambitieuses combinaisons !

Ce serait, on l'avouera, de la part du Parti radical, une étrange duperie.

Les radicaux ne sont pas tombés dans le piège. A Lille, à Roubaix, à Loos, à Armentières, à Valenciennes, à Dunkerque, dans d'autres communes encore, l'alliance radicale-socialiste s'est faite et les cléricaux n'ont pas pu contribué à sa formation.

Les électeurs radicaux, dimanche, ont le devoir de ratifier de leurs votes la conduite des Comités, Ligues et candidats qui se sont engagés en leur nom.

*Georges ROBERT.*

## La Politique

*Voici que les actionnaires des Sociétés du banquier Rochette demandent qu'une enquête parlementaire soit ouverte sur les causes réelles de l'arrestation de ce financier, qu'ils assurent être victime de manœuvres n'ayant pas eu pour but la morale publique et l'intérêt social.*

*Une enquête parlementaire ! C'est un peu gros ! Mais comme personne ne doute aujourd'hui de l'existence de dessous singuliers dans l'affaire, il ne serait pas mauvais que la lumière fût faite. On apprendrait probablement des choses édifiantes.*

*Longues sont aux yeux des gens de bonne foi, c'est qu'après six semaines de détention, le banquier Rochette ne paraît pas être sous le coup d'une imputation précise, situation anormale qui trouble les citoyens ayant de la justice une idée sévère.*

*Il semble aussi que la faillite du Crédit Minier a été prononcée légèrement, que les dix millions trouvés dans les caisses pouvaient être employés utilement dans l'intérêt des actionnaires, et il est fâcheux, en outre, d'avoir à constater que Rochette n'a été arrêté que le jour où il a commis l'imprudence d'entrer en lutte contre des personnages puissants.*

*Enfin, il est exact que l'arrestation du banquier a été l'occasion de honteuses manœuvres de Bourse, opérées par des gens bien informés, dont il est indispensable de connaître les noms.*

*Personnellement, je n'aurais pas du tout l'idée de placer de l'argent entre les mains de M. Rochette, et pas davantage entre celles de financiers de son genre, mais ce n'est pas une raison capable de m'empêcher d'exprimer l'opinion que le soin qu'on prend d'étouffer la clarté confine au scandale.*

*Les ennemis de M. Rochette sont connus autant pour leur richesse que pour leurs idées rétrogrades. Ce n'est peut-être pas suffisant pour que la justice de la République se charge de venger leurs offenses.*

*J'estime que si de braves gens se sont mépris en ayant confiance dans le créateur du Crédit Minier, leurs intérêts ne sont pas méprisables pour cela, — bien au contraire !*

*Henry JAGOT.*

PAGES LITTÉRAIRES

## PAS-DE-VIS

PAR

**Jean ROCHON**

Ce lundi-là, Pas-de-Vis était bourru. Il l'était d'ailleurs tous les lundis de paye, et c'était précisément le cas.

Son tour à peine embrayé, il avisa derrière lui un nouveau venu que le contremaître venait d'installer et qui montait sa pièce en faisant preuve d'une maladresse insigne :

— D'où donc que tu sors, copain ?

L'autre se retourna, jeta à son interlocuteur un regard timide, gêné, qui éclairait un teint blême et fripé. Il pouvait avoir une quarantaine d'années. Ses épaules saillaient sur son torse maigre, et sa cotte bleue ballonnait sur ses « échalas ».

— Laisse-moi le temps de faire connaissance avec l'outil...

— Tu ne feras jamaie connaissance avec lui de la façon dont tu t'y prends . T'as l'air d'un empoté !... Ote-toi de là, et regarde comment on travaille à Paris.

En deux minutes, la pièce fut montée, repérée, asesujettie, et le bout d'acier trempé mordit à même la matière.

— Là, fit Pas-de-Vis... Te v'là établi... Plus tu débiteras de copeaux, plus tu toucheras de sous à la fin de la quinzaine... T'as un nom ?

— Jean Coirier... Et toi ?

— Moi, j'en ai deux : Raymond pour le livre de paie, Pas-de-Vis pour les camarades. Mon nom de famille ? T'en as pas besoin ?..

— Ma foi, non, fit le nouveau venu dans un sourire...

— Où travaillais-tu auparavant ?

— A Dijon. La femme est morte, v'là tantôt six mois... Depuis, la ville ne me disait plus... Le chagrin me saoulait... Une idée m'a passé de venir à Paris.

— T'as des charges ?

— Je le crois ! J'ai eu trois enfants, et j'en ai élevé quatre.

— ... Comprends pas.

— Mathilde avait eu une fille de son premier mari, d'avec lequel elle était divorcée à l'époque où je l'ai connue... Tu penses bien qu'il a fallu prendre la succession... Oh ! je ne m'en plains pas... La gosse était charmante et la mère m'a donné douze ans de bonheur complet... On ne remplace pas une femme comme celle-là.

Pas-de-Vis répliqua de ce voix avinée :

— Alors, si elle était si charmante, pourquoi que son premier mari l'a quittée ?

— C'est elle qui a fui... sans laisser d'adresse. Le divorce a été prononcé à ses torts ... par défaut de présence naturellement... Paraît que l'homme, un ouvrier mécanicien comme nous... n'était pas mauvais dans le fond, mais que de mauvaises fréquentations l'avaient débauché... Puis, tu sais, quand l'épousai cette pauvre Mathilde, je ne lui en demandai pas si long... On s'aimait : ça suffit...

— Prends garde ! ton outil refoule... Il y a une « goutte froide » dans la fonte, à coup sûr ! Débraye vivement...

***

Le lendemain, Pas-de-Vis aborda Jean Coirier à la rentrée de sept heures, dans la cour.

— J'ai réfléchi, copain... La nuit porte conseil... T'as vu le tour qui est inoccupé à côté du mien ! Le contremaître m'a proposé plus d'une fois de l'utiliser parce qu'à l'usine — cela soit dit sans prétention — il n'y a qu'un homme capable de conduire sans accroc deux tours à la fois... Une supposition qu'on s'en occuperait à deux et qu'on partagerait la monnaie au bout de la quinzaine ?

— D'accord !

— Tu n'auras qu'à ouvrir l'œil. Je me charge du reste... D'ailleurs, on ne met sur ce tour que de gros cylindres. Une fois la besogne entamée, ça va tout seul.

— Pourquoi que tu n'as pas voulu t'en occuper plus tôt ?

— J'ai, par moments, un poil dans la main et un brouillard devant les yeux...

— Tu bois ?

— Oui.

— Tu as tort.

— Je sais.

A dix heures, le tour supplémentaire était en marche, et les copeaux se déroulaient en longues spirales argentées.

Quatre bons de marchandage s'espacèrent au cours de la quinzaine. Cela représenta sur le bulletin de paie 80 francs. A la sortie de l'atelier, Pas-de-Vis les tendit à Jean Coirier.

— Prends ! fit-il simplement.

L'autre se récria : il estimait qu'un tiers tout au plus de la somme lui revenait... Impossible de lui en faire accepter davantage. Pas-de-Vis s'emballa tout à fait :

— Prends donc ! animal ! fichue bête ! Moi, je n'ai pas de charges. Toi, l'en as... Ça t'est dû.

— Ce n'est pas juste.

— As-tu jamais vu quelque chose de juste sur terre ?

Finalement, Jean Coirier accepta, mais à la condition que son camarade viendrait dîner avec lui :

— Tu verras !... Le logis n'est pas grand... Trois sous d'air et quatre francs de meubles... Marcelle mettra la table... Elle a quinze ans, la gosse... Intelligente et futée !... Je ne m'en fais pas gloire, puisqu'elle n'est pas mienne... mais enfin, c'est la vérité... Sans elle, comment que je me serais arrangé à la mort de sa mère, dis ?

Pas-de-Vis grimpa derrière son camarade jusqu'au cinquième palier d'un vieil immeuble d'une cour de faubourg. Les présentations furent vite faites :

— Marcelle... dont je t'ai parlé... Est-elle jolie, la gredine ?... Une petite mère en jupes courtes... Léon, mon aîné... Charles, mon cadet... Julienne, une poupée de six ans... Tout ce monde-là a faim... Assieds-toi vite... et à la fortune du pot !

— Tu permets que j'embrasse la petite famille ?

— Comment donc !

Des baisers claquèrent... Timidement, avec un bourgeon de pudeur aux joues, une éclosion de sourire aux lèvres, Marcelle tendit sa joue...

— Qu'est-ce que tu as, Raymond ? fit brusquement Jean Coirier en voyant la figure bouleversée de son camarade.

— Rien, sanglota celui-ci... Je suis une vieille bête... Je n'ai pas l'habitude de la famille... Alors je ne sais pas... J'ai de l'émotion, quoi !

***

Pas-de-Vis était, à partir de ce jour-là, domicilié chez son ami. Le logis l'accapara au détriment du cabaret. Il se révéla, dès le début, indulgent, emoressé et caressant à l'égard des enfants. Il ne cessait de jouer avec les petits que pour regarder Marcelle et quand il la considérait son ami lui surprenait bien souvent deux grains d'étain en fusion qui chevauchaient de cil en cil, à la croupe l'un de l'autre, sur la paupière inférieure.

— Qu'est-ce que tu as ?

— Rien... Je suis trop heureux... Ça me rend bête !

L'argent pleuvait dans le logis. L'entreprise du tour commun rapportait gros. Et l'ouvrier d'élite qu'était Pas-de-Vis faisait à lui seul des quinzaines de deux cents francs. On lui cornait aux oreilles, à l'atelier, qu'il avait « acheté une conduite ». Cela l'agaçait, comme si la plaisanterie évoquait en lui un passé dont il rougissait à présent. Quand Jean Coirier lui reprochait ces prodigalités, ses « folies » à l'égard des siens, il lui répliquait :

— Laisse-moi faire... Ne t'occupe pas de ça...

Cette intimité dura trois ans. Puis, par une matinée d'avril, un accident fatal se produisit : la grue roulante amenait à Jean Coirier une pièce qu'il s'apprêtait à fixer au plateau de son tour. Les élingues se rompirent brusquement et un bloc de fonte de deux tonnes roula en biais sur lui. On le releva à demi broyé. Dans la voiture-ambulance qui le portait en toute hâte à Saint-Antoine, il reprit connaissance. Son regard erra une seconde sur l'infirmière pour se reposer définitivement sur celui de Pas-de-Vis, dont les mains faisaient un étau des siennes. Un souffle filtra des lèvres :

— Raymond... je le dois... je le dois... je ne sais plus... tu feras les comptes plus tard... à la majorité des enfants... Mais ne les abandonne pas... je t'en prie ! Tu dinas à Marcelle que je l'aimais autant que les autres... Puis tu embrasseras Léon... Charles... Julienne... ma petite poupée... Tu me le promets, dis ?

Alors le cœur de Pas-de-Vis s'ouvrit comme une écluse. Il hoqueta, sous la poussée effrénée des sanglots :

— Mais oui... mon pauvre vieux... Je te le jure !... Ces gosses ne manqueront de rien ! Du moment que j'ai élevé la « mienne », je peux bien élever les tiens... C'est le monde qu'un lâche de ma trempe puisse faire... sang-dieu !

Mais, déjà, le blessé n'entendait plus... Sa tête était retombée dans une expression sereine d'apaisement qui trahissait la conviction dernière de l'âme... la conviction que Pas-de-Vis supporterait toute la charge du devoir qu'il lui avait légué.

## CHAHUT A LA SORBONNE

### Le cours de M. Andler. Une manifestation réactionnaire. Légère bagarre

Paris, 8 mai.

De bruyants et regrettables incidents ont marqué, à la Sorbonne, la réouverture du cours de M. le professeur Andler.

M. Andler avait récemment emmené en Allemagne une trentaine d'étudiants français, avec lesquels il avait visité les Universités allemandes.

Cette démarche eut le don d'exaspérer le patriotisme ombrageux d'un certain nombre d'étudiants appartenant au groupe de l'Action Française, qui se jurèrent de manifester vigoureusement au retour du professeur.

Ces messieurs se sont tenu parole. Dès qu'on ouvrit les portes de l'amphithéâtre où devait professer M. Andler, ils se sont précipités dans la salle et malgré les efforts et les protestations des autres étudiants, soutenus d'ailleurs par les habitués du cours, ils ont tout fait pour empêcher le professeur de parler. Cris, coups de sifflets, hurlements, ces messieurs mirent tout en œuvre.

Par trois fois, M. Andler essaya de reprendre son cours, mais il ne put parvenir à se faire entendre. Le tumulte était devenu général ; de nombreux étudiants appartenant aux autres facultés et des « Sillonnistes » étaient venus se joindre aux partisans de M. Andler. De part et d'autre on s'injuriait, on se provoquait et on se conspuait.

M. Andler se retira définitivement et, derrière lui, un huissier emporta le verre d'eau qui avait été préparé à son intention.

La manifestation se poursuivit alors dans la cour de la Sorbonne : les étudiants républicains entonnèrent tous en chœur la *Marseillaise*; aussitôt leurs adversaires de siffler à nouveau de plus belle des cris de « A bas la République ! » furent poussés. On arracha même un drapeau tricolore que l'on foula aux pieds, puis on en arriva aux coups de cannes, et, la mêlée devenant générale, la police dut intervenir et fit évacuer la Sorbonne.

Bouffonne toute, ce qui résulte de cette petite échauffourée c'est que, à quelques rares exceptions près, les étudiants, avec beaucoup d'énergie, ont fait preuve d'une grande solidarité républicaine.

## Le cas du soldat Archimbaud

Paris, 8 mai.

Le ministère de la guerre communique la note suivante :

« Il est inexact que le ministre de la guerre ait puni de 60 jours de prison le soldat Archimbaud du 140e régiment d'infanterie. Ce militaire a été simplement puni de 15 jours de consigne par le général Galliéni, commandant le corps d'armée, pour avoir contrevenu aux dispositions de la circulaire du 1er août 1906 qui interdit aux militaires de sous grades des recommandations et des démarches faites en dehors de la voie hiérarchique. »

## ROCHETTE EN LIBERTÉ

### Le financier se dit fatigué et parlera plus tard

Paris, 8 mai.

**LA CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION A ORDONNÉ LA MISE EN LIBERTÉ PROVISOIRE DE ROCHETTE.**

Il était quatre heures et demie, lorsque Mes Maurice Bernard et Mc Maguier, ayant eu connaissance de la décision, se rendirent dans la galerie des juges d'instruction pour annoncer à Rochette, qui se trouvait dans le cabinet de M. Magnien, la bonne nouvelle.

Les deux avocats sont entrés dans le cabinet du magistrat et ont fait connaître à Rochette la détermination prise en sa faveur et lui ont serré la main.

Rochette a manifesté en même temps qu'une grande surprise, une grande joie.

Il est sorti un instant dans le couloir où s'étaient massés ses actionnaires et ses principaux employés. Il leur a causé quelques minutes avec exubérance.

Puis, le financier est rentré dans le cabinet du juge d'instruction, où on a continué la confrontation au sujet d'affaire de plusieurs escroqueries.

A sa sortie du cabinet du juge d'instruction, Rochette est rentré à la prison de la Santé à 6 heures 30. Les formalités de levée d'écrou ont eu lieu immédiatement.

Dès cinq heures de nombreux journalistes et amis du financier attendaient à la porte de la prison. A sa sortie, Rochette prend place dans sa voiture automobile, particulière avec MM. Maligne, Prasse, et Mme Maligne. Le financier est aussitôt entouré, un bouquet de fleurs lui est offert.

Rochette se refuse à toute interview. Il se borne à déclarer aux journalistes : « JE SUIS TRES FATIGUÉ. DEMAIN A MIDI JE QUITTE PARIS. JE RENTRE A BIARRITZ AUPRES DE MA FAMILLE. AUJOURD'HUI JE NE PUIS RÉPONDRE, MAIS BIENTOT JE PARLERAI ET J'EN AURAI LONG A DIRE. »

La voiture automobile s'est mise aussitôt en marche à toute vitesse, sans qu'il soit possible aux journalistes pressés de la rattraper.

LA MISE EN LIBERTÉ DE ROCHETTE EST FAITE SOUS CAUTION DE 200,000 FRANCS.

### Une nouvelle plainte contre Rochette

#### 100.000 FRANCS D'ESCROQUERIES

C'est décidément un véritable jeu de cache-cache ! Hier, Rochette avait déposé chez M. Magnien, juge d'instruction, en qualité de plaignant. Aujourd'hui, il est revenu dans le cabinet du même juge, mais cette fois, comme inculpé.

Une nouvelle plainte, en effet, vient d'être déposée contre le directeur du Crédit Minier et de la Banque Franco-Espagnole.

Cette fois, on a reproché à Rochette d'avoir été le complice d'une escroquerie s'élevant à la coquette somme de 100.000 fr.

#### Les Mines de la Nerva

Devant le juge d'instruction, le plaignant, qui est un important commerçant de Bruxelles, a ainsi exposé les faits :

— Il y a quelque jours, on me présentait à échéance un certain nombre de traites faussement signées de mon nom et de la raison sociale de ma maison.

« Je refusai de payer et je fis ouvrir une enquête judiciaire qui m'apprit que les traites avaient été escomptées par trois personnes nommées L..., G... et G..., qui les avaient remises à Rochette en paiement de 100.000 francs d'actions des mines de la Nerva.

« Ces fausses traites avaient été signées par mon fils qui avait agi ainsi pour se procurer de l'argent. »

Rochette a protesté — comme toujours ! — de son innocence.

Il a déclaré qu'il ne pouvait être rendu responsable d'une opération financière qu'il avait effectuée le plus régulièrement du monde.

Le magistrat instructeur, après avoir recueilli les explications du directeur du Crédit Minier, a fait interroger Rochette sur les deux autres endossements des traites précitées. MM. L..., qui était assisté de Me Monteux, et C..., accompagné de son défenseur Me Hollander.

L... et C... sont également inculpés de complicité. Seul, l'auteur principal du faux escroquerie signataire des fausses traites, ne peut être poursuivi, car sous l'avons dit, il est le fils du plaignant.

## LE BANQUIER coupé en morceaux

### Sang-froid de l'inculpée. — Les témoignages

Grasse, 8 mai.

M. Peillon, juge d'instruction, a fait subir un nouvel interrogatoire à Marie Gilles. La bonne de l'employé de banque a renouvelé au juge les déclarations qu'elle avait faites dès le lendemain du drame et dont elle ne s'est jamais départie. D'après elle, M. Barré s'est suicidé ; si elle a ensuite déposé le cadavre, c'est dans un moment d'affolement : elle voulait le faire disparaître de peur d'être accusée de la mort de son maître.

Marie Gilles fait encore une fois le récit du drame avec un sang-froid déconcertant. Sa figure, d'ailleurs insignifiante et sans expression, ne trahit pas la moindre émotion quand elle raconte dans tous ses détails l'horrible scène du dépeçage du cadavre.

Le juge a ensuite interrogé l'inculpée sur son passé :

— Vous êtes épouse divorcée de M. Casimir Brémond, boucher à Maussane, et vous avez ensuite épousé un ouvrier chapelier, M. Laffont ?

— C'est vrai, a répondu Marie Gilles. Si je ne vous en avais pas encore parlé, c'est que l'on ne peut pas penser à tout.

M. Laffont, le second mari de Marie Gilles, est né en 1870, à Montpellier, où ses parents possèdent 2 boutiques de chapellerie. C'est à Avignon, en 1901, qu'il fit la connaissance de Marie Gilles ; celle-ci venait de divorcer d'avec M. Brémond et tenait un café en face du dépôt de la Compagnie Fives-Lille, où M. Laffont était employé. Aussitôt marié, M. Laffont vendit le café et alla s'installer à Montpellier dans une des boutiques de chapellerie tenue par ses parents. Après trois ans d'union, M. Laffont dut se séparer de sa femme, qui se rendit à Toulon, puis à Avignon, et enfin à Cannes où elle devait faire la connaissance de M. Paul Barré dit Raimbault.

M. Peillon a également entendu divers témoins. En premier lieu, il a convoqué un jeune homme, M. Germain Lions, qui était employé au service de M. Barré. On sait que Marie Gilles avait déclaré que quelques jours avant le crime, son maître avait reçu la visite de deux femmes élégantes de Cannes et que son humeur avait complètement changé depuis lors. M. Germain Lions a assisté à la visite des deux personnes ; il a fait un résumé de la conversation qu'elles ont eue avec M. Barré : conversation insignifiante qui ne peut apporter aucune lumière sur cette affaire. Toutefois, après être resté seul en tête à tête pendant quelques instants avec une des visiteuses, M. Barré se serait écrié en sortant : « Maintenant, il ne me reste plus qu'à me tuer ».

Le juge a reçu également la déposition de M. Baumes, avocat à Grasse, qui dans la nuit du crime, vers minuit, aperçut deux individus arrêtés et semblant faire le guet devant la maison de M. Barré ; malheureusement, il n'a pu donner qu'un signalement très vague de ces personnages mystérieux, qui sont activement recherchés, alors que les deux visiteuses venues de Cannes pour voir l'employé de banque.

## Trois drames de ménage

### Un riche Italien se suicide en voyage de noces

Paris, 8 mai.

Un riche Italien, M. Serge Poli, âgé de vingt-deux ans, et appartenant à une famille des plus connues de Brindisi, s'est suicidé à l'hôtel Bellevue, 39, avenue de l'Opéra, en se tirant un coup de revolver dans la tempe droite. La mort a été instantanée.

Au bruit de la détonation, sa jeune femme, qui s'habillait dans la pièce voisine, accourut et se jeta toute en larmes sur le corps de son mari ; en proie à une violente crise de désespoir, elle essaya ensuite de se précipiter par la fenêtre, mais le personnel de l'hôtel l'en empêcha et put la maîtriser jusqu'à l'arrivée du commissaire de police, auquel du reste Mme Poli refuse de fournir le moindre renseignement sur les circonstances qui avaient précédé le suicide de son mari.

M. Serge Poli avait épousé ces jours-ci une de ses compatriotes, Mlle de Lorenzo, et cette alliance avait uni deux des plus riches familles de Brindisi. Après quelques jours passés à Paris, les jeunes mariés avaient, paraît-il, l'intention de continuer leur voyage par la Belgique, l'Allemagne et la Suisse, pour rentrer ensuite en Italie.

On raconte qu'avant d'épouser Mlle Lorenzo, le jeune homme aurait contracté une liaison qu'il n'aurait pas eu l'énergie de rompre, et que sa jeune femme ayant surpris une correspondance, aurait fait à son mari de vifs reproches. Désespéré, ce dernier, sortant son revolver de sa poche, se serait lui-même tué d'une balle.

### Un inspecteur de police tente de tuer sa femme et se suicide

Tonnerre, 8 mai.

Un inspecteur de la police d'Alger, nommé Antonin Ducreux, âgé de vingt-sept ans, était allé retrouver à Ancy-le-Franc, près de Tonnerre, sa femme qui l'avait quitté à la suite de querelles.

Les époux se réconcilièrent, puis s'installèrent dans un hôtel. Hier, à cinq heures du matin, Ducreux tirait deux coups de revolver sur sa femme, la blessant assez grièvement. Il se tuait ensuite d'une balle au cœur.

### Un journalier tue sa femme à coups de rasoir, la pend et se pend à côté d'elle

Montluçon, 8 mai.

Près de Montluçon, un journalier a tué sa femme à coups de rasoir. Les voisins, inquiets de ne pas voir le couple vaquer à ses occupations habituelles, pénétrèrent dans la maison et reculèrent d'effroi en apercevant pendus au plafond les corps de l'homme et de la femme. Le mari, après avoir tué sa femme, l'avait revêtue de ses vêtements et l'avait pendue à une poutre du plafond ; on suppose qu'à la suite d'une crise de désespoir il se serait ensuite pendu lui-même auprès du cadavre de sa victime.